



## SOMMAIRE

---

### À Dijon

Les Boucles Magnétiques

Balise sonore à la Mairie

Le nouveau site de la ville de Dijon

Jardin des Sciences

L'AMACOD, l'Antenne Municipale de Lutte contre les  
Discriminations

### Infos nationales

La carte Mobilité Inclusion

La Fondation Leroy Merlin

Prélèvement à la source

### Agenda

# A Dijon

## Boucles magnétiques

Le bâtiment situé 11 rue de l'Hôpital, regroupant les services de la Mairie et du CCAS, s'est dotée de boucles magnétiques pour accueillir les personnes malentendantes munies d'appareil auditif. Ce dispositif permet d'amplifier le son dans une zone donnée pour améliorer la communication.

L'Opéra de Dijon et les salles du cinéma l'Eldorado sont également équipés de boucles magnétiques.

## Balise sonore

Une balise sonore est utilisée pour améliorer l'accueil d'une personne déficiente visuelle ou faciliter l'accessibilité d'un bâtiment. La personne utilise une télécommande ou un smartphone pour activer le message sonore présent dans la balise. Les messages contenus dans une balise permettent d'orienter ou d'informer sur les horaires d'ouverture par exemple ou sur le cheminement pour accéder à l'accueil.

La balise située à l'entrée du bâtiment, 11 rue de l'Hôpital, est installée depuis décembre 2016. Vous pouvez l'actionner avec la commande de feux sonores. Elle vous indiquera le chemin de la première porte d'entrée du bâtiment à l'accueil général des services.

Si vous avez connaissance d'autres structures (services ou commerces) équipées, n'hésitez pas à nous en faire part pour que nous le communiquions au plus grand nombre.

## Le nouveau site de la Ville de Dijon

Le nouveau site internet de la ville de Dijon [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr) est ouvert depuis le 21 novembre 2016. Vous pouvez le consulter et faire vos remarques afin de permettre une meilleure navigation. Le site est toujours en phase d'évolution, il est accessible depuis un téléphone ou une tablette.

## Le Jardin des Sciences, Pavillon du Raines, 14 rue Jehan de Marville à DIJON 03 80 48 82 00

Le Jardin des Sciences (planétarium-museum-jardin botanique) est

entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Deux places sont réservées dans la salle du planétarium permettant l'accès aux personnes en fauteuil. Tous les bâtiments sont équipés d'un ascenseur permettant l'accès aux salles d'exposition situées aux étages.

Un plan incliné permet l'accès direct depuis la rue Jehan de Marville au bâtiment du planétarium et de la salle d'exposition temporaire.

Un parcours tactile des arbres dans l'arboretum du Jardin Botanique est accessible aux personnes déficientes visuelles.

Monsieur Langlais, conférencier, organise des animations ponctuelles sur différents thèmes comme par exemple l'abeille et la dégustation de miel, le fleurissement d'un pied d'arbre et l'entretien des plantes. Les publics valides et handicapés peuvent participer à ces activités. Monsieur LANGLAIS peut également organiser des visites spécifiques à la demande des associations de personnes handicapées. N'hésitez pas à contacter le pôle handicap ou directement Monsieur LANGLAIS au 03 80 48 82 00.

### **L'AMACOD 0 800 21 3000**

Il s'agit de l'Antenne Municipale et Associative de Lutte Contre les Discriminations. Elle accompagne les personnes victimes de discriminations dans leurs démarches de médiation. Cette structure a pour objectif de réunir tous les acteurs de la vie sociale, des associations aux syndicats patronaux. Si vous vous estimez victime de discrimination, vous pouvez demander conseils à l'AMACOD qui vous accompagnera ensuite dans vos démarches.

## **Infos nationales**

### **La Carte Mobilité Inclusion**

A partir du 1er janvier 2017, cette carte (en plastique et au format de la carte de crédit) remplacera progressivement les cartes en papier jusqu'à présent délivrées aux personnes en situation de handicap. Elle se substitue aux cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement des personnes handicapées. Fabriquée en 48h, elle sera expédiée directement au domicile des particuliers et évitera les fraudes. Lorsqu'une personne aura droit à la carte d'invalidité ou de priorité et

à la carte de stationnement, deux cartes identiques lui seront fournies. L'une sera placée sur le pare-brise de sa voiture et l'autre restera en sa possession. Les personnes actuellement détentrices de cartes papier se verront remettre une nouvelle carte à la date de la fin de validité de leur titre actuel.

## La Fondation Leroy Merlin

Cette fondation permet de cofinancer les projets des personnes en situation de handicap. Ainsi Leroy Merlin cofinance une partie des travaux engagés pour réaménager une cuisine, une salle de bain. Mme Ecclésia, au service client à Quétigny, et accompagnatrice de projets pour la fondation, prend l'exemple d'un garage qui a été transformé en pièce à vivre avec une salle de bain propre pour plus de mobilité. Pour l'année 2016, la fondation a traité une centaine de dossiers.

**Leroy Merlin Quetigny: 03 80 48 36 00**

## Prélèvement à la Source

Prévu pour entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le **prélèvement à la source** de l'impôt sur le revenu est inscrit dans le projet de loi de finances 2017. Il vise à moderniser le recouvrement de l'impôt, en l'adaptant aux événements de la vie, sans en modifier les règles de calcul. La réforme concernera la majorité des revenus : les **traitements et salaires**, les **pensions**, les **revenus de remplacement** (allocations chômage notamment), les **revenus des indépendants** et les **revenus fonciers**. Ainsi, que l'on soit salarié ou indépendant, actif ou retraité, chacun bénéficiera de ce mode de prélèvement contemporain des revenus (extrait du site <http://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>)

Actuellement les centres des impôts envoient à tous les contribuables un imprimé individuel pré-rempli reprenant l'état civil et l'adresse. Il est demandé à chacun de corriger si besoin et de rajouter le numéro de sécurité sociale.

Vous pouvez être aidé dans vos démarches par le service information sociale et aide aux écrits en prenant rendez-vous au 03 80 44 81 00.

# Agenda :

2 expositions à découvrir jusqu'au 5 février 2017

à l'espace d'exposition de La Chartreuse à Dijon, 1 bd Chanoine Kir.

- « Voyages en folie »
- « Terra » de Machado Rico



## et entendants

Le ChanSigne à La Vapeur - La vidéo de présentation en LSF:

<https://youtu.be/l17EXQeKFE4>

Les Samedi 28 Janvier de à 14h30 à 17h30. Pour ce premier rendez-vous, Julien Verniers comédien-mime interviendra pour mettre en mouvement et en rythme différents chansignes.

Mardi 7 Février de 18h à 20h

Samedi 11 Mars de 14h30 à 17h30

A La Maison Phare Quartier Fontaine d'Ouche - 2 Allée de Grenoble -

Tarif : 30 euros l'année

Contact : [anne@lavapeur.com](mailto:anne@lavapeur.com) / 06 65 76 91 75



Jeudi 9 mars 2017, 20 h au Théâtre Dijon Bourgogne avec les Conteurs d'Images.

A travers le scandale sanitaire du Médiateur, « MON CŒUR » de Pauline Bureau, évoque la question des normes physiques imposées aux femmes, les liens entre la vie intime et la société et s'interroge sur les politiques de santé

Du mardi 7 au samedi 11 Mars 2017 – PARVIS ST JEAN, rue Danton  
Représentation le Jeudi 9 mars accompagnée par les Conteurs d'images.

Sur réservation en précisant Conteurs d'Image : 03 80 30 12 12



**LA FLUTE ENCHANTEE de MOZART**, en audio-description (3h de spectacle)

Dimanche 19 mars 2017 à 15 h – AUDITORIUM 18 bd de Verdun

Réservation au 03 80 48 82 82

## **Présentation sonore de l'agenda culturel**

Ce flyer sonore est mis en ligne sur Youtube ; en cliquant sur le lien suivant vous pouvez laisser dérouler l'intégralité de l'enregistrement :

[https://youtu.be/mP7Pv4uKzJs?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/mP7Pv4uKzJs?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

Ci-dessous vous trouverez les propositions morcelées par structure.

Présentation :

[https://youtu.be/mP7Pv4uKzJs?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/mP7Pv4uKzJs?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

Art Danse :

[https://youtu.be/Tdpbj0XRel4?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/Tdpbj0XRel4?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

Aux Musées :

[https://youtu.be/ezEWKEHubsU?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/ezEWKEHubsU?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

La Vapeur :

[https://youtu.be/I2BO2YGw2GI?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/I2BO2YGw2GI?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

Le Théâtre Dijon Bourgogne :

[https://youtu.be/2392c1cAQg0?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/2392c1cAQg0?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)

L'Opéra de Dijon :

[https://youtu.be/IJrM2QPAPaw?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L\\_3RJk75](https://youtu.be/IJrM2QPAPaw?list=PLTwtquGNasFB4pdvfuLIp4DV1L_3RJk75)